

André Bonnaud  
4 rue des rossignols  
79400 St Maixent l'école  
06 77 59 81 13  
[andre.bonnaud58@free.fr](mailto:andre.bonnaud58@free.fr)  
(61 ans)

Le 9 avril 2019,

Aux actionnaires d'Énergie Partagée Investissement,

L'impact de notre argent sur l'environnement et la société est au centre de mes préoccupations, c'est pourquoi après avoir souscrit des parts sociales de la Nef, d' Enercoop, de Terre de Liens, j'ai souscrit pour la première fois des actions EPI en 2012.

La transition énergétique est un point clé de la transformation vers une société plus juste et plus harmonieuse pour les générations futures : elle est au carrefour des luttes contre le réchauffement climatique, la dégradation de notre environnement et la précarité énergétique. Le mouvement Énergie Partagée est un outil précieux pour la réussite de celle-ci

Au delà de l'investissement financier, je participe régulièrement à la tenue de stands pour Enercoop et pour Énergie Partagée afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de la réappropriation des moyens de production énergétiques pour eux, leurs enfants, et leur territoire. Cette participation me permet de mieux comprendre les questionnements et les freins à l'adhésion aux projets portés par Enercoop et EPI, de percevoir les fausses rumeurs (« fake news ») sur les ENR et d'y répondre.

Présent régulièrement aux AG d'EPI, j'ai remarqué la volonté de l'équipe salariée et du conseil de surveillance de donner la meilleure information possible et de répondre aux questions des participants. Loin des AG soporifiques, celles d'EPI sont l'occasion de rencontres enrichissantes et chaleureuses notamment lors des ateliers et événements programmés. De plus, le coté festif n'est pas non plus négligé ! je ne peux qu'encourager les actionnaires qui le peuvent à y participer . Merci encore à tous ceux qui contribuent au fil des années à la réussite de celles-ci !

Ces rencontres m'ont donné envie d'aller plus loin dans mon soutien au projet Energie Partagée et aux valeurs qu'il porte, en candidatant au conseil de surveillance : Je ne l'ai pas fait plus tôt en raison de l'éloignement géographique, étant à la retraite depuis le début de l'année, ce frein disparaît.

Lors de la précédente AG à Toulouse, j'ai pu faire part de mon souhait à Eddie Chinal, président du conseil de surveillance et aux membres de celui-ci présents qui m'ont proposés de participer à leurs réunions en tant qu'invité.

Au cours de ces dernières, j'ai apprécié le travail préparatoire de l'équipe salariée représentée par Florence Martin, directrice administrative, afin de permettre au conseil de surveillance de fonctionner dans les meilleures conditions possibles. J'ai constaté qu'au sein de cette instance, les échanges étaient ouverts et constructifs. En tant que simple invité j'ai pu poser toutes les questions et obtenir les éclaircissements que je souhaitais en dépit de mon manque de connaissance sur certains sujets et cela m'a conforté dans ma démarche.

Mon expérience professionnelle en tant qu'informaticien au sein d'une mutuelle d'assurance n'est pas celle qui apportera plus de compétences dans les domaines des projets ENR ou de la gestion d'entreprise au sein du conseil de surveillance, celles-ci y sont déjà présentes. Néanmoins, ayant participé à de nombreux projets informatiques, j'ai constaté que pour réussir un projet, il fallait réunir tous les acteurs, toutes les expériences et tous les points de vue autour d'une même table.

C'est dans cet esprit d'intelligence collective que j'espère pouvoir contribuer au conseil de surveillance en relayant vos questions et en retour, informer de la manière la plus transparente possible les souscripteurs sur le fonctionnement d'EPI dans le respect de la charte d'Energie Partagée.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien m'accorder, bien sincèrement,

André Bonnaud

